



Projet de territoire de l'Abbevillois

I - Le diagnostic Territorial

a) La présentation du territoire :

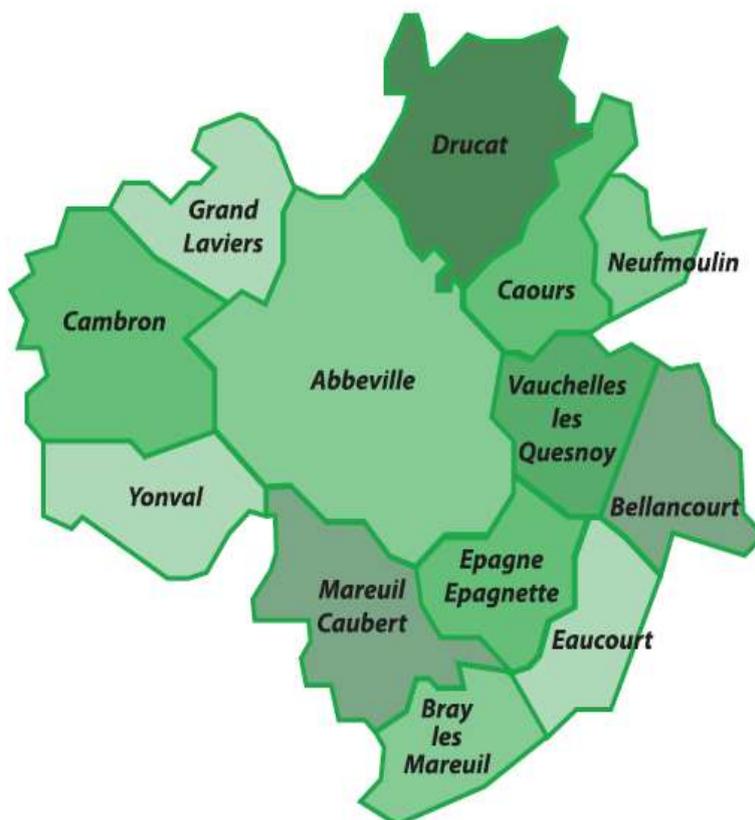
La CCA est une agglomération de 32 000 habitants qui comprend

* une ville centre, Abbeville représentant 78 % de la population de l'agglomération, avec 25 000 habitants

* 5 Communes de - 500 habitants (Bray les Mareuil, Eaucourt sur Somme, Grand Laviers, Neufmoulin et Yonval)

* 7 Communes de 500 à 1020 habitants (Bellancourt, Cambron, Caours, Drucat, Epagne-Epagnette, Mareuil Caubert et Vauchelles les Quesnoy)

Le territoire connaît une forte densité avec 276 habitants au km² contre 91,5 pour la Somme.



La CCA dispose depuis le 24 octobre 2012 des compétences suivantes :

Article 5 - Compétences

La communauté de communes de l' Abbevillois exerce les compétences suivantes :

1 - COMPETENCES OBLIGATOIRES

1.1 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

1.1.1 - Création, aménagement, promotion, commercialisation, entretien et gestion des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales et touristiques .

- Gestion des biens immobiliers communaux voués à l'accueil d'activités économiques (investissement et fonctionnement).
- Accompagnement des entreprises
- Aides publiques aux entreprises

1.1.2 - Actions de développement économique et touristique :

- Réalisation d'études de développement économique et de développement touristique visant à la mise en place de documents stratégiques intéressant l'ensemble de l'agglomération abbevilloise.

Au titre de cette compétence, la communauté établit un schéma de développement commercial et un schéma de développement touristique.

- Versement de subventions à des organismes de soutien à la création et à la reprise d'entreprises.
- Versement de subventions pour l'organisation de manifestations touristiques intéressant l'ensemble de l'agglomération abbevilloise.

Au titre de cette compétence, la communauté apporte un soutien financier au Festival de l'oiseau.

- Définition de la stratégie de développement touristique.
- Coordination des actions touristiques.
- Actions de promotion en faveur du tourisme.

- **Le camping municipal de Mareuil-Caubert, déclaré d'intérêt communautaire, est transféré à la Communauté de Communes de l'Abbevillois.**

1.1.3 - Création d'une zone de développement éolien (ZDE).

1.2 - AMENAGEMENT DE L'ESPACE

1.2.1 - Schéma de cohérence territoriale et schémas de secteur.

1.2.2 - Elaboration des dossiers de ZAC correspondant aux zones d'activités d'intérêt communautaire.

1.2.3 - Organisation des transports urbains (services de transports réguliers de personnes, services de transports à la demande, transports scolaires...).

1.2.4 - Création et gestion des infrastructures nécessaires au transport des personnes.

Dans ce cadre, la Communauté de Communes participera au financement éventuel d'infrastructures telles que gares, aéroport...

1.2.5 - Réalisation du Plan de déplacement urbain.

1.2.6 - Réalisation de documents stratégiques d'aménagement de l'espace intéressant l'ensemble de l'agglomération abbevilloise : charte d'aménagement, charte de pays, schéma directeur d'assainissement.

1.2.7 - Adhésion à l'association de préfiguration du Parc Naturel Régional.

1.2.8 - Etudes d'aménagement hydraulique

- Adhésion au syndicat mixte d'aménagement hydraulique du bassin versant de la Somme (AMEVA).

1.2.9 - Adhésion à un Syndicat Mixte de Pays.

2 – COMPETENCES OPTIONNELLES

2.1 – PROTECTION et MISE en VALEUR de L'ENVIRONNEMENT et du CADRE de VIE

2.1.1 - Elimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés dans les conditions prévues par l'article L.2224.13 du code général des collectivités territoriales.

2.1.2 - Assainissement non collectif : mise en place du service public d'assainissement non collectif (SPANC).

2.1.3 - Aménagement et entretien des sentiers de randonnée inscrits au plan départemental. La liste des sentiers est annexée aux présents statuts.

2.1.4 - Mise en valeur touristique du petit patrimoine local (lavoirs, calvaires, lieux culturels...) dans le cadre de circuits d'animation intercommunaux.

2.2 – POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE

2.2.1 - Elaboration et mise en oeuvre d'un programme local de l'habitat (PLH), en application des dispositions de l'article L. 302.1 du code de la construction et de l'habitation. Dans le cadre de cette compétence, la communauté de communes pourra disposer de la délégation de gestion des aides publiques à la pierre en faveur du logement social.

2.2.2 - Opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH)

2.2.3 - Opérations de ravalement des façades.

2.2.4 - Mobilisation des fonds régionaux et départementaux pour le logement locatif social.

2.3 – CONSTRUCTION, ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT D'EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS

Sont déclarés d'intérêt communautaire :

- la piscine d'Abbeville
- l'école des Beaux Arts d'Abbeville
- le conservatoire à rayonnement communal d'Abbeville

3 – COMPETENCES FACULTATIVES

3.1 – ACTIONS EN FAVEUR DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

3.1.1 - Participation à la Mission Locale pour l'emploi en Picardie Maritime.

3.1.2 - Participation à la Maison de l'Emploi d'Abbeville-Vimeu

3.2 – DEVELOPPEMENT DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

3.2.1 - Aménagement numérique du territoire : établissement et exploitation des infrastructures et réseaux de communications électroniques et développement des usages en matière de technologies de l'informatique et de la communication.

- Adhésion au syndicat mixte « Agence SUSI »
- Autorisation de transférer cette compétence au syndicat mixte SUSI.

3.2.2 - Gestion d'un espace multimédia.

3.3 - REALISATION D'ETUDES RELATIVES AUX EQUIPEMENTS CULTURELS, SPORTIFS ET SOCIO-EDUCATIFS DU TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE.

Ces études peuvent être de deux types :

- études relatives aux équipements dont la fréquentation déborde largement le périmètre de la commune d'implantation ;
- études relatives à l'organisation de l'offre d'équipements à l'échelle intercommunale.

3.4 - TRANSPORT DES ELEVES vers les équipements sportifs, culturels et socio-éducatifs du territoire de la communauté, durant le temps scolaire.

3.5 - REFLEXION SUR L'ACCUEIL DES ELEVES RELEVANT DE L'ENSEIGNEMENT PRE-ELEMENTAIRE ET ELEMENTAIRE

3.6 - ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT POUR LES ENFANTS DE 3 à 16 ANS

3.7 - PORTAGE DE REPAS à DOMICILE POUR LES PERSONNES AGEES OU HANDICAPÉES

3.8 - PROPRETE DES VOIES

- Balayage mécanique

3.9 - DENEIGEMENT DES VOIES SUIVANTES

- a) Réseau prioritaire départemental sur les sections listées dans la cartographie annexée
- b) Réseau de desserte du transport scolaire
- c) Voies de liaison entre communes rurales et entre communes rurales et Abbeville

Article 6 – Régime fiscal

La communauté de communes de l'Abbeillois institue la Taxe professionnelle Unique à compter du 1^{er} janvier 2009 en sus de la fiscalité additionnelle existante sur la taxe d'habitation et les taxes foncières.

La communauté de communes qui exerce la compétence en matière d'enlèvement des ordures ménagères institue la taxe ou la redevance pour enlèvement des ordures ménagères en vue de financer le service correspondant.

Article 7 – Receveur

Les fonctions de receveur de la communauté de communes de l'Abbeillois sont exercées par le Trésorier d'Abbeville Municipale.

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral du 24 OCT. 2012

Pour le préfet, et par délégation,
Le secrétaire général,

Jean-Charles GERAY

b) Gouvernance locale

La Communauté de Communes de l'Abbevillois est adhérente de diverses associations ou syndicats qui contribuent au développement et à l'aménagement de son territoire :

- Association du Pays des 3 vallées
Sous l'impulsion du Pays, la CCA élabore son Programme Local de l'Habitat avec le cabinet Square, prestataire retenu pour l'étude globale de l'habitat à l'échelle de la Picardie Maritime.
Elle participe également au réseau « jeunes publics » mis en place depuis 3 années afin d'augmenter l'offre de diffusion culturelle dans les communes rurales.
- Association de Préfiguration du Parc Naturel Régional
La C.C.A participe aux groupes de réflexion mis en place par l'association afin d'élaborer de manière concertée l'avant-projet de charte.
Au cœur du projet, l'abbevillois considère la mise en œuvre du label PNR comme une véritable opportunité alliant développement durable et économie touristique.
- Syndicat Mixte Somme Numérique
La C.C.A a réalisé avec le syndicat une boucle locale en fibre optique qui dessert les collèges et lycées, les principaux centres administratifs et les zones d'activités économiques. L'établissement public assure le financement des ENT (espaces numériques de travail) pour l'ensemble des écoles souhaitant intégrer le dispositif mis en place par Somme Numérique.
- Syndicat Mixte AMEVA
Avec son appui, la C.C.A réalise deux opérations de requalification des cours d'eau dans le cadre du plan Somme. La première concerne la rivière Maillefeu, la seconde, les rivières Doit et Nonnains.
- Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard
La C.C.A n'est pas adhérente de ce syndicat mixte ni ses communes.
Cependant, l'opération de requalification du quartier de la gare d'Abbeville et de l'ancienne halle Sernam amène les deux structures à envisager un partenariat. LE SMBDSGLP et la CCA devant transférer leurs locaux sur le site de l'ancienne halle étudient les possibilités de mutualisation des services supports : accueil, services financier, juridiques, entretien des locaux, SIG...
La CCA participe à l'animation et au financement de plusieurs autres structures dont :

- La maison de l'emploi et de la formation de la Picardie Maritime
- La mission locale pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes
La C.C.A participe également au dispositif « PLIE » depuis sa création.

- L'association « Compétences pour l'entreprise »
- L'association « Somme Initiative »
- L'association « BGE Somme »
- Le réseau « Investir en Picardie Maritime »
La C.C.A participe activement à la vie de ces organismes qui aident les entreprises du territoire à se développer

Des relations régulières sont établies avec les sept autres EPCI de Picardie Maritime à travers les réunions de travail organisées sous l'égide du Pays :

Réseau des DGS, réseau des offices de tourisme, groupe habitat, groupe culture etc...

Dans le domaine culturel un partenariat est installé depuis deux années avec Amiens Métropole dans le cadre du Conservatoire du musique qui permet aux élèves issus du 2^{ème} cycle d'Abbeville de poursuivre leur cursus en 3^{ème} cycle à Amiens.

c) Analyse des données sur la population

1 - Population légale des communes au 1^{er} janvier 2013

Les communes adhérentes	Nombre d'Habitants (pop. avec double compte)	Superficie (hectares)	Canton
Abbeville	24 953	2 642	Nord et Sud
Bellancourt	493	598	Nord
Bray-les-Mareuil	260	543	Sud
Cambron	725	1 261	Sud
Caours-L'Heure	613	613	Nord
Drucat-Le Plessiel	896	1 084	Nord
Eaucourt-sur-Somme	421	442	Sud
Epagne-Epagnette	602	656	Sud
Grand-Laviers	374	951	Nord
Mareuil-Caubert	1 013	908	Sud
Neufmoulin	357	443	Nord
Vauchelles-les-Quesnoy	896	614	Nord
Yonval	248	393	Sud
TOTAL	31 851	11 148	

2 - Evolution de la population globale

1968 : 29 026 / 1975 : 31 069 / 1990 : 30 401 / 1999 : 30 957 / 2008 : 30 779

- ❖ Un solde naturel positif sur la période 1999-2007 de + 0.30 %/an
- ❖ Une population à 53 % de sexe féminin, le déséquilibre provenant uniquement des + 65 ans (source INSEE. RIP 2008)
- ❖ Une population bien fixée sur l'agglomération, 82 % y vit depuis + 5 ans

Solde migratoire

1999-2007 = - 0,37 %/an

Solde migratoire par tranche d'âge 1999 - 2006	CCA	Pays des 3 vallées	Somme	Région	France
60 ans et +	+ 6,8 %	+ 6,5 %			
40 – 59 ans	+ 1,6 %	+ 4,6 %			
30 – 39 ans	- 12,6 %	+ 5,4 %			
25 – 29 ans	- 7,4 %	- 5,1 %			
15 – 24 ans	- 11,00 %	- 14,9 %			
0 – 14 ans	- 5,4 %	+ 5,4 %			
TOTAL	- 0,37 %	+ 0,31 %	- 0,08 %	- 0,15 %	+ 0,29 %

Constats - une faible baisse de population globale due au déficit du solde migratoire :
 une perte très importante des actifs de – 40 ans (-20%)
 une arrivée significative des + 60 ans
 Abbeville perd une partie de sa population au profit des communes de proche couronne (+0.45 %/an)

Indice de jeunesse

- 20 ans/60 ans et +

CCA	Pays des 3 vallées	Somme	Région	France
1,13	1,02	1,24	1,38	1,16

Evolution des personnes âgées

	60 ans et +		75 ans et +		85 ans et +	
	2006	2008	2006	2008	2006	2008
CCA 1999/2006	22% + 0,6 %	23.2 %	8,9 % + 2,3 %	9.7 %	2,1 % - 0,7 %	
Pays des 3 vallées	23,9 %		9,5 %		2,2 %	
Somme	20,6 %		8,1 %	8.4 %	1,8 %	
Région	19,2 %		7,3 %		1,6 %	
France	21,4 %		8,3 %		2,0 %	

Constats - un vieillissement de la population qui s'accroît
 - une proportion identique (22%) de – 20 ans et de + 65 ans

Taille des ménages en 2006

CCA	Somme	Région	France
2,26	2,38	2,45	2,30

Constat - une faible taille des ménages entraînant une plus forte demande de résidences principales pour loger la population

Structure familiale des ménages

	CCA	Abbeville	CCA hors Abbeville	Somme
Ménages d'une personne	35,5 %	39,5 %	18,5 %	30,2 %
Dont hommes seuls	12,1 %			
Dont femmes seules	23,4 %			
Couples sans enfants	26,2 %			
Couples avec enfants	25,9 %	23,2 %	37,5 %	
Familles mono parentales	9,9 %			
Autres ménages sans familles	2,5 %			

Constats - une forte proportion de personnes vivant seules, accentuée pour la ville-centre
des familles avec enfants qui privilégient le milieu rural

Ventilation des familles avec enfants

0 enfant	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants ou +
48,5 %	24,2 %	17,1 %	7,6 %	2,5 %

Constat - sur les 36 % de ménages ayant des enfants, 90 % en ont 1 ou 2

Ventilation des personnes de + 15 ans par CSP

	CCA	Somme
Agriculteurs exploitants	0,3 %	
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	2,5 %	
Cadres et professions Intellectuelles supérieures	4,4 %	5,6 %
Professions intermédiaires	10,6 %	12,0 %
Employés	16,8 %	
Ouvriers	17,4 %	
Retraités	28,2 %	26,2 %
Sans activité professionnelle	19,9 %	

Constat - une proportion de cadres et professions intellectuelles supérieures inférieure à la moyenne départementale

Scolarisation selon l'âge et le sexe en 2008

	Ensemble	Hommes	Femmes
15 à 17 ans	93,3 %	94,7 %	91,9 %
18 à 24 ans	39,2 %	39,2 %	39,3 %

Constat - une proportion identique de femmes et d'hommes poursuivant des études supérieures

Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans et +

	CCA 2008	Somme 1999	Région 1999	France 1999
Aucun diplôme	27 %	23.7 %	21.7 %	15.9
Certificat d'études primaires	14,3	44.5%	47.8 %	49.7 %
BEPC	7,8			
CAP / BEP	22,4			
BAC / Brevet professionnel	13,3 %	12.2 %	12.6 %	14,5 %
BAC + 2	8,6 %	8.8 %	9 %	11.0 %
> BAC +2	6,5 %	7.4 %	7 %	11.0 %

Constats - une part plus importante de non diplômés que pour le département, la Région ou au plan national

-une proportion de diplômés Bac et post Bac toujours trop faible par rapport au plan national mais identique à celle du département et de la Région

Revenus et niveaux de vie en 2009

Le revenu médian des ménages est de 15 411 € contre 16 841 € pour la Somme et 19 080 € pour la France

CCA	Revenu net déclaré	France
Ensemble des Foyers Fiscaux	18 560 €	21 930 €
Foyers fiscaux imposables (43,2 %)	31 852 €	
Foyers fiscaux non imposables (56.8%)	8 459 €	

Structure des revenus déclarés par les ménages	CCA	Région	France
Revenus salariaux	59.2 %	64.7 %	63.7 %
Pensions, retraites et rentes	28.2 %	24.0 %	24.5 %
Revenus des professions non salariées	6.7 %.	6.0 %	5.6 %
Autres revenus	5.9 %	5.3 %	6.2 %

Salaire net horaire moyen selon la CSP en 2009

En €	Ensemble CCA à temps complet	Femmes	Hommes
Ensemble	11.3	10.1	12.3
Cadres	21.1	16.8	23.5
Prof. intermédiaire	13.3	12.8	13.8
Employés	8.8	8.2	9.9
Ouvriers qualifiés	10.0	9.4	10.0
Ouvriers non qualifiés	8.9	8.6	9.0

Constats

- un revenu moyen inférieur au département et au plan national
- une proportion de revenus issus de pensions et retraites supérieure à la Région et à la France
- des disparités de rémunération entre hommes et femmes, très marquées pour les cadres

d) Economie et services

On recense près de 1200 entreprises sur le territoire de la CCA, 95% étant des Très Petites Entreprises (< 10 salariés).

Les secteurs d'activités « Construction », « Industrie » et « Tertiaire » sont principalement concentrés sur Abbeville.

L'activité des communes périphériques reste essentiellement agricole.

Le secteur industriel est significativement moins important que le secteur tertiaire mais assez diversifié, avec de grandes entreprises nationales, voire internationales. En effet, plusieurs domaines d'activités originaires du Vimeu Industriel se sont implantés sur Abbeville pour réaliser de la sous-traitance (activités liées à la robinetterie, la serrurerie, le travail du verre et du métal et notamment).

Malgré une activité de sous-traitance dominante, Abbeville reste un pôle tertiaire puisque 76,1% des actifs ayant un emploi travaillent dans ce secteur. Les principaux employeurs sont Call Expert, le Centre Hospitalier, la commune d'Abbeville, Veolia environnement.

En 10 ans, le nombre d'entreprises a augmenté de plus de 14%, avec sur les 5 dernières années, une moyenne de 85 nouvelles créations par an et un solde positif annuel de 10 entreprises supplémentaires (ratio créations/radiations).

Le commerce est le secteur qui enregistre le plus de créations. Il est suivi par deux autres secteurs importants, l'hébergement-restauration et la construction.

Le taux de pérennité des créations est au-dessus de la moyenne nationale : 88% à 3 ans et 76% à 5 ans.

La fibre optique équipe les zones d'activité, les établissements d'enseignement majeurs et les administrations d'Abbeville, mais les communes rurales ne bénéficient pas toutes d'un débit internet satisfaisant

Le tourisme

Abbeville et le littoral concentrent l'offre d'hébergement marchand.

Abbeville dispose d'un hôtel 4 étoiles, de ** hôtels 2 étoiles et de ** lits répartis en chambres d'hôtes ou gîtes classés.

L'abbeillois dispose également d'un camping labellisé 2 étoiles qui regroupe 66 emplacements pour de l'hébergement en toile et une dizaine de places pour les camping-cars.

Au 3^{ème} trimestre 2012, le bassin d'emploi d'Abbeville comptabilisait un taux de chômage de 12% contre 11,9% en Région Picardie et 9,9% au niveau national.

Le taux de chômage au sein de la CCA s'élevait quant à lui à 16,9% à fin 2011.

Le territoire a souhaité faire de cette main d'œuvre potentielle un atout, en créant, en partenariat avec Pôle Emploi et des structures de formation, une cellule de recrutement par la voie de la mise en situation. Ce dispositif permet ainsi de répondre aux besoins spécifiques d'une entreprise dans sa recherche de salariés qualifiés.

Emplois selon le secteur d'activité		
	2008	1999
Agriculture	0.8 %	1.5 %
Industrie	15.4 %	18 %
Construction	6.7 %	4.5 %
Commerce / Transport / Services	39.7 %	38.5 %
Administration / Enseignement / Santé action sociale	37.4 %	37.5 %
	100	100

Evolution du nombre d'emplois

2008	1999	évolution
15 282	13 572	+ 12.6 %

Constats

- une activité économique qui repose fortement sur le tertiaire, à plus de 76 %
- un maintien de l'industrie autour de la robinetterie, de la serrurerie, du travail du verre et des métaux
- un pôle laitier en croissance
- une progression significative du nombre des emplois

Nombre d'entreprises par secteur d'activité en 2011

	Nombre	%
Industrie	83	6.4
Construction	133	10.3
Commerce / Transports / services	862	66.9
Administrations / Enseignement / Santé / Action sociale	211	16.4
	1 289	100

Taux de création d'entreprises en 2011

12.5 % soit 161 entreprises

Sur les 161 : 120 sont des entreprises individuelles dont 82 (51 %) des auto-entrepreneurs

Constat - une création d'entreprise dynamique notamment pour les entreprises individuelles

Population de + 15 ans par type d'activité

	2008	1999
Actifs	67.3 %	69.2 %
Dont actifs ayant un emploi	56.2 %	56.2 %
Inactifs	32.7 %	30.8 %
Dont élèves, étudiants	9.0 %	11.4 %
retraités	9.9 %	7.3 %
Autres inactifs	13.7 %	12.1 %

Lieu de travail des actifs

55,4 % des actifs travaillent dans leur commune de résidence et 39 % dans une commune du département

Chômage

	3^{ème} T - 2012	2008	1999
CCA	16.9 %	16.5 %	18.5 %
Somme		12.9 %	
Picardie	11.9 %		
France	9.9 %		

Constats - une population active stable
- un taux de chômage supérieur à la moyenne nationale qui touche fortement les – 25 ans

e) Communications et infrastructures

- ◆ Le territoire dispose d'une accessibilité variée
 - ✓ Autoroutière
Présence des autoroutes A16 et A 28
 - ✓ Ferroviaire
La gare d'Abbeville dessert les lignes Paris-Boulogne et Abbeville-Le Tréport
L'électrification de la ligne Paris-Boulogne présenterait un avantage appréciable.
 - ✓ Aérienne
L'aérodrome d'Abbeville-Buigny St Maclou qui répond essentiellement aux besoins d'une aviation de loisirs et d'affaires doit être conforté.
 - ✓ Fluviale
Le fleuve connaît peu de flux aujourd'hui mais peut devenir un vecteur de développement touristique.
 - ✓ En pistes cyclables
Des Pistes cyclables ont été aménagées mais doivent être poursuivies.
Des boucles plus complètes permettraient notamment une fréquentation touristique accrue.

- ✓ Un site de covoiturage « roulezco » a été mis en place par le Pays des 3 vallées pour faciliter la mobilité des habitants du territoire.
 - ✓ Le réseau départemental Trans'80 vient compléter également l'offre de déplacement.
- ◆ L'agglomération dispose d'un réseau urbain de bus bien développé et assure le transport scolaire.
- Les lignes rurales doivent encore être étoffées, même si le transport à la demande vient renforcer les communes et les quartiers moins bien desservis en lignes régulières. Un service TAD pour les personnes à mobilité réduite appelé « évasion » est également proposé.
- Le CCA développe un plan de déplacement des entreprises et des administrations depuis 2012, avec la CCVI et l'appui du Pays des 3 vallées. Différentes actions dont l'amélioration de la circulation à vélo en ville vont être menées.

f) L'environnement

Située à 15 km à vol d'oiseau de la Baie de Somme et à 45 km en aval d'Amiens, traversée par la Somme, l'agglomération abbevilloise dispose d'espaces naturels remarquables et notamment de zones humides (marais de Mareuil, bassins de décantation de l'ancienne sucrerie à Grand Laviers...)

L'agglomération possède des richesses historiques et architecturales nombreuses (collégiale St Vulfran, Beffroi, Musée Boucher de Perthes, vitraux d'Alfred Manessier, moulin et ruine du château médiéval d'Eaucourt...).

La stratégie de développement touristique à l'échelle du Pays couplée au Grand Projet Vallée de Somme du Conseil Général permettra de donner à l'abbevillois une place essentielle en terme d'animation touristique pour la Picardie Maritime

Le territoire connaît des problèmes d'inondation, de ruissellement et d'érosion des sols qu'il convient de traiter afin d'en limiter les effets.

g) L'habitat

Une étude de cadrage de l'habitat a été réalisée à l'échelle du Pays des 3 Vallées ; un PLH sera décliné pour chaque EPCI du territoire.

Les objectifs à l'échelle du Pays ont été établis de la manière suivante :

- le maintien d'une croissance démographique suffisante pour accompagner le développement économique du pays (+ 0,5% / an)
- la relance de l'attractivité résidentielle de l'agglomération d'Abbeville et du pôle Feuquières – Fressenneville – Friville-Escarbotin
- le maintien d'un niveau de développement suffisant du littoral, avec appui sur son rétro littoral
- la consolidation du développement des secteurs à dominante rurale.

Dans ce cadre, le PLH de l'abbevillois vise une augmentation de la population de 0,40% afin d'atteindre en 2018 une population de 31 450 habitants. Il s'agit donc de construire 120 logements par an sur la période ciblée, en favorisant le logement locatif aidé afin de limiter les départs en grande couronne (cf. PLH de l'Abbevillois).

Afin de favoriser la construction de logements locatifs aidés en dehors de la commune d'Abbeville, il est prévu que la CCA participe au financement des documents d'urbanisme communaux sous condition d'intégrer des servitudes de mixité et de travailler à une échelle pluri communale le plus souvent possible.

Récapitulatif des documents d'urbanisme communaux

	POS/PLU	Année d'approbation
Abbeville	PLU	2013
Bellancourt	PLU	2010
Bray-les-Mareuil	PLU	2007
Cambron	PLU	2001
Caours-L'Heure	PLU	2012
Drucat-Le Plessiel	POS	2009
Eaucourt-sur-Somme	POS	2003
Epagne-Epagnette	PLU	2006
Grand-Laviers	PLU	2007
Mareuil-Caubert	PLU	2009
Neufmoulin	POS	1985
Yonval	POS	1986
Vauchelles-les-Quesnoy	POS	2007

h) Les services et la vie associative

1) L'équipement socio-éducatif et sportif

Un schéma d'équipements socio éducatifs et sportifs de l'agglomération a été réalisé en 2001 mettant en évidence le bon niveau d'équipements sur presque toutes les catégories retenues à l'inventaire communal et notamment en matière de base nautique, tennis, centre équestre, installations sportives couvertes, terrains de grands jeux...

11 communes rurales sur 12 disposent d'une salle polyvalente.

Il est à noter la forte mobilisation du monde associatif sur l'agglomération avec la présence d'associations sportives ou socio culturelles dans 11 communes rurales sur 12, avec parfois plus d'une dizaine d'associations par commune.

La C.C.A a entamé en 2012 la restructuration du centre de natation communautaire qui sera livré à l'été 2013, présentant un niveau d'équipement très attractif, qui lui permettra de rayonner bien au-delà de l'agglomération abbevilloise.

Un centre d'hébergement sportif opérationnel depuis la rentrée 2012 vient compléter l'établissement.

La C.C.A gère les accueils de loisirs depuis 2009 et ouvre des structures en fonction des périodes et des besoins aussi bien à Abbeville qu'en milieu rural.

2) Les équipements culturels

L'Abbevillois dispose d'équipements qui lui permette de développer une politique culturelle ambitieuse : théâtre, Espace St André, musée, bibliothèques, conservatoire de musique et de danse, école des beaux arts...

La C.C.A gère deux de ces équipements : le conservatoire et l'école des Beaux Arts

L'éducation artistique est le premier vecteur de la démocratisation culturelle. Elle permet de former le sens esthétique et de développer la sensibilité et l'éveil à travers le plaisir de l'expérimentation et la connaissance d'œuvres de référence.

La formation artistique est reconnue comme constitutive de l'éducation des enfants et des jeunes. Elle participe à la formation de leurs personnalité, développe leur culture personnelle et leur capacité de concentration et de mémoire.

Pôle de référence en matière d'enseignement artistique, le conservatoire de musique et de danse à rayonnement intercommunal a pour missions :

- la sensibilisation et la formation des futurs amateurs aux pratiques artistiques et culturelles, en articulation avec la vie artistique contemporaine (de l'éveil au cycle III)
 - l'accueil de partenariats culturels (chœur Albert Laurent, orchestre d'harmonie d'Abbeville, école des Beaux-Arts...)
 - l'animation de la vie culturelle abbevilloise (saison musicale mise en place chaque année)
 - contribution à la réduction des inégalités sociales d'accès aux pratiques culturelles au travers d'actions de sensibilisation et d'élargissement des publics (actions dans le cadre du C.U.C.S depuis plusieurs années)
- et d'être un lieu de ressources pour les amateurs.

A la rentrée 2012, 530 élèves étaient inscrits au conservatoire. Les locaux vétustes, inadaptés à la pratique de la danse et de certaines pratiques musicales rendent difficile l'accomplissement des missions assignés.

Ainsi, la décision de construire un nouvel équipement capable d'accueillir un plus large public dans de bonnes conditions a été prise en 2010, l'acquisition d'un terrain réalisée en décembre 2011 et les études de maîtrise l'œuvre validées en mai 2012.

Le nouvel établissement bénéficiera de deux salles de danses, de studios musicaux, d'un auditorium de 250 places qui lui permettra de rayonner à l'échelle du Pays.

3) L'offre scolaire

La CCA ne dispose pas de la compétence scolaire à part entière mais organise le transport scolaire et le transport pendant le temps scolaire ainsi que le financement de l'enseignement numérique.

Abbeville comporte 14 écoles maternelles dont 2 privées et 12 écoles élémentaires dont 2 privées également.

Les communes de Bellancourt, Cambron, Drucat et Vauchelles possèdent une école maternelle et élémentaire.

Des communes fonctionnent en regroupement. Il en est ainsi de Caours/Neufmoulin, Eaucourt/Epagne-Epagnette, Bray/Mareuil-Caubert. Les communes de Grand-Laviers et Yonval n'ont plus d'école et leurs enfants sont accueillis sur Abbeville.

3 collèges existent à Abbeville dont 1 privé et accueillent 2 083 collégiens.

3 lycées sont également implantés à Abbeville (dont 1 privé) et accueillent 2 685 lycéens.

Le Lycée Boucher de Perthes propose des filières générales et techniques et le lycée agricole de la Baie de Somme prépare aux métiers de l'agriculture, de l'environnement et des services à la personne.

4) La petite enfance

La CCA compte 1 048 enfants âgés de 0 à 2 ans et 1 074 âgés de 3 à 5 ans.

* l'accueil individuel s'élève à 40 % des enfants de moins de 3 ans.

A Abbeville, le nombre de places offert par les assistantes maternelles est de 611 au 1^{er} janvier 2010 (pour 201 assistantes maternelles).

Un Relais Assistantes Maternelles est en place depuis 2006 pour Abbeville.

* une structure municipale multi-accueils « Les Fripounets » destinée à l'accueil de 20 enfants de moins de 4 ans, fonctionne depuis 2007, du lundi au vendredi, à Abbeville, quai du Pont Neuf.

* une crèche associative « les pitchouns abbevillois » accueille 14 enfants de 2 mois et demi à 6 ans, à Abbeville, rue des bouleaux.

Compte-tenu de la demande importante des familles pour un accueil en structure collective, un projet d'ouverture d'une crèche de 20 berceaux est étudiée pour le quartier Menchecourt/Bouvaque.

5) Les seniors

La CCA organise le portage de repas à domicile depuis 2009, pour toutes les communes adhérentes.

300 personnes ont recours à cette prestation.

A partir de juin 2013, la communauté de communes développera le portage de livres à domicile pour ses usagers du portage de repas.

La ville d'Abbeville ouvre chaque midi de la semaine un foyer-restaurant où les seniors ont la possibilité de partager leur repas avec d'autres et ainsi rompre leur isolement.

Le service de télé-assistance qui permet d'assurer la sécurité des personnes âgées est largement diffusé.

Des services de soins infirmiers à domicile sont développés par la mutuelle de la Somme et des services d'aide et de maintien à domicile par plusieurs associations :

AIDOM+, AMSD, l'entraide familiale et Services Plus.

Un foyer-logement de 65 studios, une maison de retraite publique de 306 places et une privée de 80 accueillent les seniors autonomes ou non.

6) L'offre de soins

Le territoire de la CCA dispose d'un certain nombre de services de santé :

- médecins généralistes (28)
- masseurs kinésithérapeutes (19 + 2 à la clinique Ste-Isabelle)
- infirmiers (17)
- chirurgiens dentistes (15)
- pharmaciens (11)
- oto-rhino-laryngologistes (3)
- gynécologues (5)
- ophtalmologistes (2)
- pédiatres (1)
- dermatologues (3)
- centre hospitalier
- clinique Ste-Isabelle
- laboratoire d'analyses médicales
- service de soins infirmiers à domicile

Le centre hospitalier devrait être l'objet d'un projet de réaménagement dans les années à venir.

Des complémentarités de soins entre le centre hospitalier et la clinique Ste-Isabelle sont encouragées par l'ARS.

La médecine spécialisée comme la gynécologie, l'ophtalmologie et la pédiatrie connaissent des fortes tensions.

LES AXES STRATÉGIQUES DE DÉVELOPPEMENT

Après l'analyse du diagnostic, les principaux enjeux du territoire ont été identifiés dans les secteurs de la vie sociale et de l'habitat, de l'économie, de la vie culturelle et de l'environnement.

Le projet de territoire s'organise autour de 3 axes exprimant les principales caractéristiques de l'articulation spatiale de l'agglomération.

1 – Abbeville, Capitale de la Picardie Maritime

Abbeville est la seconde ville du département et le chef lieu de l'arrondissement. A ce titre, elle accueille les principales administrations et les services publics. Elle est aussi un pôle commercial, de services à la population et culturel de première importance pour la Picardie Maritime, même s'il doit encore être conforté.

2 – L'Abbevillois, porte de la Baie de Somme

La Somme et ses affluents présentent un atout considérable pour l'agglomération. Le paysage, naturel ou façonné par l'homme, les usages lui procurent identité et qualité particulières.

Le territoire dispose là d'un potentiel intéressant pour développer une économie touristique respectueuse de l'environnement.

L'Abbevillois se trouve au cœur de 2 stratégies développées dans le schéma d'aménagement et de développement de pôles touristiques « nature et patrimoine » du Pays des 3 Vallées : le pôle Art et histoire et le pôle Vallée de Somme.

A ce titre l'abbevillois est concerné par les actions ci-dessous listées :

Pôle Vallée de Somme

- maillage en pistes cyclables pour rejoindre le chemin de halage
- développer une offre de plaisance fluviale (location, excursion) mais également de loisirs avec des embarcations électriques
- développer les circuits de découverte des milieux remarquables
- développer des services dans la station relais vélo de la gare
- créer un nouveau quartier autour du fleuve
- développer un pôle récréatif autour du Camping de Mareuil (pêche, barques...)

Pôle art et histoire

- établir un plan de jalonnement touristique (tables d'interprétation des monuments et fléchages des sites)
- développer le site du château d'Eaucourt
- développer la valorisation de la préhistoire (Boucher de Perthes, carrières de Caours...)
- développement d'événement automne / hiver

3 – L'Abbevillois, territoire urbain et rural solidaire

Abbeville et les communes rurales doivent envisager leur développement en jouant les complémentarités.

Abbeville ne possède pratiquement plus de surfaces disponibles pour accueillir du logement. Certaines communes rurales implantées en vallée voient leur extension également contrainte.

Abbeville doit continuer à intégrer ses différents quartiers et leur donner une vraie cohérence de fonctionnement.

II - Les enjeux du développement

1. Vie sociale et habitat

Axes	Enjeux	Objectifs
	Loger la population existante et à venir	
<i>Abbeville, Capitale de la Picardie Maritime</i>		Offrir des logements adaptés à toutes les demandes -logements locatifs, dont logements à loyer adapté -logements en accession à la propriété -logements pour jeunes et saisonniers personnes âgées (cf. PLH en cours d'approbation)
<i>L'Abbevillois, porte de la Baie de Somme</i>		Construire des logements pour les saisonniers
<i>L'Abbevillois, territoire urbain et rural solidaire</i>		Etendre l'accueil des populations les plus fragiles au-delà de la ville centre Mener une politique de réserve foncière en accompagnement des communes
	Conserver et développer une offre de soins de qualité	
<i>Abbeville, Capitale de la Picardie Maritime</i>		Maintenir les services médicaux spécialisés
<i>L'Abbevillois, porte de la Baie de Somme</i>		
<i>L'Abbevillois, territoire urbain et rural solidaire</i>		Encourager la création des services d'aide à la personne en milieu rural

2. Vie économique

Axes	Enjeux	Objectifs
	<p>Développer l'emploi, promouvoir les activités créatrices de valeur ajoutée</p>	
<p><i>Abbeville, Capitale de la Picardie Maritime</i></p>		<ul style="list-style-type: none"> - réindustrialiser les friches industrielles ou artisanales - permettre l'implantation de nouvelles entreprises en aménageant des zones d'activités industrielles ou commerciales - favoriser la création d'emplois dans les filières du développement durable et du service aux entreprises - renforcer l'attractivité commerciale du centre ville dans le cadre d'une opération FISAC - développer l'offre touristique à partir du patrimoine architectural et culturel - valoriser les atouts du parc de la Bouvaque en y développant des activités de loisirs ou sportives - aménager un quartier touristique autour d'un nouveau port fluvial
<p><i>L'Abbevillois, porte de la Baie de Somme</i></p>		<ul style="list-style-type: none"> * soutenir la production agricole et artisanale grâce à la clientèle touristique - développer les points de vente à la ferme - encourager la création artisanale par lancement d'appel à projet * aider l'implantation de petits commerces dans les communes de la vallée * encourager les initiatives de

		<p>création d'activités de loisirs liées à l'eau</p> <ul style="list-style-type: none"> - barques, péniches, - pêche - randonnées cyclistes, équestres, pédestres <p>* requalifier le camping de Mareuil-Caubert pour le maintenir en classement 2 étoiles</p> <p>* valoriser la culture populaire en organisant des événements autour des activités identitaires comme la chasse et la pêche, les jeux traditionnels, le picard etc.</p>
<p><i>L'Abbevillois, territoire urbain et rural solidaire</i></p>		<ul style="list-style-type: none"> - encourager la diversification agricole en pratiquant une politique d'achat public de produits en circuit court - aider l'implantation de commerces dans les quartiers d'Abbeville

3. Vie culturelle

Axes	Enjeux	Objectifs
	Améliorer le niveau de formation des jeunes et des actifs	
<i>Abbeville, Capitale de la Picardie Maritime</i>		<p>-Développer l'offre d'enseignement post-bac dans les filières du tourisme, du développement durable.....</p> <p>-Permettre la réussite éducative en proposant un projet éducatif territorial de qualité</p>
<i>L'Abbevillois, porte de la Baie de Somme</i>		
<i>L'Abbevillois, territoire urbain et rural solidaire</i>		
	Favoriser l'ouverture culturelle et contribuer à l'attractivité du territoire	
<i>Abbeville, Capitale de la Picardie Maritime</i>		-Réaliser des équipements culturels de qualité, notamment en termes d'éducation musicale, de danse et de pratique amateur
<i>L'Abbevillois, porte de la Baie de Somme</i>		Diffuser une offre culturelle de qualité et variée
<i>L'Abbevillois, territoire urbain et rural solidaire</i>		<p>-Mettre en place une politique de médiation culturelle</p> <p>-Eduquer, former et sensibiliser aux pratiques artistiques et culturelles</p> <p>-Créer des liens entre les habitants par le partage d'activités artistiques et culturelles</p> <p>-Développer les pratiques au sein des communes rurales et des quartiers</p>

4. Environnement

Axes	Enjeux	Objectifs
	Répondre aux attentes du label PNR	
<i>Abbeville, Capitale de la Picardie Maritime</i>		<ul style="list-style-type: none"> - Positionner Abbeville en tant que porte d'entrée du PNR en donnant une première impression favorable - améliorer la qualité paysagère des entrées d'agglomération <ul style="list-style-type: none"> ✓ Zones d'activités ✓ Espaces inter urbains - retrouver l'eau dans la composante urbaine - faciliter les liaisons douces (cyclistes et piétonnes)
<i>L'Abbevillois, porte de la Baie de Somme</i>		<ul style="list-style-type: none"> - définir une grille commune d'aménagement paysager, de mobilier urbain - encourager le fleurissement durable des espaces publics des villages et des parties visibles des habitations - inciter les particuliers à entretenir leurs espaces bâtis en conservant si possible leurs particularités architecturales - réhabiliter la rivière Maillefeu - requalifier les rivières du Doit et des Nonnains
<i>L'Abbevillois, territoire urbain et rural solidaire</i>		<ul style="list-style-type: none"> - construire l'assainissement des communes rurales en système collectif lorsque l'autonome n'est pas réalisable - encourager la mobilité douce dans les liaisons inter quartiers et entre les communes rurales

III - Les bases du programme d'actions 2012 – 2014

Cadrage : dotation financière du Conseil Général de 1 636 386 €.

1) Le volet habitat (montant minimal de l'enveloppe : 163 639 €)

- ❖ Opérations de construction et de réhabilitation de logements sociaux
Programme communiqué par l'ODA
 - Construction de 31 logements collectifs avenue de la Chapelle à Abbeville (dont 8 PLAI)
 - construction d'un foyer jeunes travailleurs d'une soixantaine de places sur le site de l'ancienne sucrerie à Abbeville ainsi que 5 PSLA.
 - Foyer d'urgence de 12 places et 25 logements boulevard de la République
 - Chaussée d'Hocquet : 20 logements

2) Le volet aménagement du territoire et services à la population

- * rue de la Chapelle :
 - réalisation d'une crèche de 20 places
 - d'un accueil parents/enfants
 - d'un relais Assistantes Maternelles
- * groupe scolaire 2^{ème} phase à Vauchelles
- * foyer logement Robert Page :
 - rénovation de la cuisine
- * construction du conservatoire de musique et de danse – 1^{ère} tranche
- * Sécurisation des abords du lycée Boucher de Perthes
- * Plan de jalonnement touristique
- * Signalétique patrimoniale
- * Place Octave Dubus à Mareuil-Caubert
- * Mise en accessibilité de bâtiments communaux à Epagne-Epagnette
- * Opérations d'éclairage public

- Cambron
- Grand-Laviers

* Financement d'un planeur et de la rénovation de la salle de stage pour l'aéroclub Abbeville-Buigny

3) Programme de voirie des communes (montant maximal de l'enveloppe : 163 639 €)

- * Abbeville : chaussée de Rouvroy
- * Bray : route d'Epagne-Epagnette
- * Cambron : rue de la halte
- * Mareuil-Caubert : diverses routes